

## 1. Objet

La protection de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que la recherche d'un développement économique durable, revêtent une importance stratégique pour Elsewedy Electric (le « *Groupe* »), car une approche responsable de l'environnement est cruciale pour la résilience et la compétitivité du Groupe. Elle permet de relever les défis environnementaux et d'étendre les contributions du Groupe à la durabilité. Le Groupe a la responsabilité de prévenir les impacts négatifs sur l'environnement, d'améliorer la durabilité environnementale des produits et services, de créer de la valeur pour le Groupe et ses différentes parties prenantes, ainsi que de se conformer aux obligations légales et aux engagements volontaires. La présente politique environnementale (la « *Politique* ») constitue le fondement de la contribution du Groupe en la matière. Tous les cadres, normes, méthodologies ou initiatives mentionnés soulignent l'adhésion recommandée sans limiter l'utilisation d'autres options.

**Date d'entrée en vigueur :** Janvier 2022

## 2. Champ d'application et approche

La politique s'applique au Groupe et à ses secteurs d'activité, filiales et succursales sur tous les marchés où ils opèrent, ainsi qu'aux collaborations et aux co-entreprises, le cas échéant. **L'action environnementale** est utilisée comme terme unificateur pour inclure les dimensions interdépendantes de la protection de l'environnement, de la conformité et de la gestion des pertes et dommages liés à l'environnement par la gestion, la gérance et le plaidoyer.

## 3. Principes

L'action environnementale du Groupe est régie par les principes énoncés ci-dessous.

### Holisme

L'action environnementale ne doit pas être traitée de manière fragmentée, mais par une approche à 360° à court (1-5 ans), moyen (6-10 ans) et long terme (>10 ans), en reconnaissant et en exploitant les impacts, les co-bénéfices, les synergies et les compromis.

### Robustesse

La gestion de l'environnement exige une approche souple et adaptative, des ajustements et des améliorations constants de l'action, la mise en œuvre de solutions performantes dans divers futurs écologiques, ainsi qu'un apprentissage itératif en triple boucle.

### Alignement

L'action environnementale doit être alignée sur l'action plus large du Groupe en matière de durabilité, sur sa stratégie et ses objectifs commerciaux, ainsi que sur les engagements et cadres nationaux et internationaux.

### Implication des parties prenantes

Les besoins et les points de vue des parties prenantes doivent être pris en compte par le biais d'un processus de communication bidirectionnel basé sur des normes internationalement reconnues pour l'implication des parties prenantes (AA 1000 SES). La collaboration des parties prenantes est importante pour les questions liées à l'environnement, compte tenu des impacts importants qui peuvent survenir tout au long de la chaîne de valeur.

## Contexte

L'action environnementale doit tenir compte des contextes spécifiques, tels que l'environnement physique, les politiques nationales, les particularités sectorielles et d'autres facteurs pertinents au niveau local.

### Exhaustivité, cohérence et crédibilité

Toutes les données et informations pertinentes et significatives doivent être incluses dans les calculs et les évaluations, en veillant à ce qu'aucune omission ne puisse influencer de manière substantielle les décisions des utilisateurs. Le Groupe utilise des méthodologies cohérentes, appliquées de la même manière, fondées sur les mêmes critères d'évaluation et hypothèses et permettant des comparaisons significatives dans le temps.

### Responsabilité et transparence

Le Groupe veille à fournir des informations claires et suffisantes, à aligner les descriptions des exclusions ou inclusions spécifiques identifiées et à expliquer les hypothèses, à fournir des références appropriées pour les données et à définir les limites, les bases et les estimations suffisantes pour reproduire les résultats et tirer des conclusions significatives.

### Justice environnementale

Le Groupe tient compte des impacts, des responsabilités et des vulnérabilités différenciés en cas de stress, en donnant la priorité au soutien et à l'action en faveur des groupes, des communautés et des lieux vulnérables afin de promouvoir une action environnementale juste et inclusive.

### Leadership transformationnel

Le Groupe reconnaît que pour être efficace, l'action environnementale doit aller au-delà du statu quo et de la conformité aux réglementations, notamment en faisant évoluer le système économique, les valeurs et les normes sociétales. Le Groupe ira, dans la mesure du possible, au-delà de ses engagements, en appliquant des solutions non conventionnelles, en soutenant le développement de la science, de la technologie, des méthodologies, de la réglementation et des pratiques en matière de durabilité et d'environnement, afin de supprimer les obstacles et de repousser les limites de l'action environnementale et de la transformation systémique.

## 4. Domaines d'action prioritaires

Pour atteindre la vision d'un impact négatif nul sur l'environnement, le Groupe doit :

1. Suivre des **Systèmes de gestion environnementale** reconnus au niveau international en conservant les certificats ISO 14001 et en les étendant pour couvrir le périmètre du Groupe et toutes ses activités.
2. Réduire les impacts environnementaux en réalisant une **Étude d'impact sur l'environnement (EIE)** avant la mise en œuvre d'un nouveau projet et en sélectionnant les meilleures technologies disponibles, tout en travaillant au développement et à l'application des meilleures pratiques internationales, en plus de réaliser des audits périodiques pour évaluer et réduire les risques environnementaux.
3. **Sauvegarder la biodiversité** en développant des solutions et des technologies qui contribuent à sa préservation, en :
  - a. S'engageant à protéger et à restaurer la diversité et la beauté de la nature en prévenant les impacts négatifs sur l'environnement et en étendant notre contribution à la restauration et au ré-ensauvagement des écosystèmes mondiaux, en identifiant et en gérant les risques et les impacts (directs et indirects) sur la biodiversité et l'écosystème pendant les phases de planification, de construction et d'exploitation de nos projets, dans le cadre de l'EIE.
  - b. Suivant une approche d'écoconception, en optimisant l'utilisation des ressources (notamment l'énergie, l'eau et les matériaux) tout au long de leur cycle de vie, réduisant ainsi indirectement les

pressions sur la biodiversité, en concevant des produits qui peuvent être réutilisés, réparés, modernisés, remis à neuf et recyclés.

c. Travaillant à l'élaboration d'objectifs visant à réduire l'empreinte du Groupe et de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement sur la biodiversité en adoptant une gestion basée sur les écosystèmes et des solutions fondées sur la nature dans les installations, les projets et les sites concernés, en plus d'évaluer les impacts sur les écosystèmes et la biodiversité et de mettre en œuvre des projets qui favorisent la protection de la biodiversité et la restauration des écosystèmes.

d. Créant des partenariats avec des acteurs locaux et des ONG afin d'impliquer les employés et de les sensibiliser à la protection de la nature, ainsi que de développer des études et des projets pour sa protection et sa promotion.

4. La gestion efficace des ressources en eau, étant donné que la rareté, le stress et la pollution de l'eau menacent de plus en plus les écosystèmes et la qualité de vie. La [Politique de l'eau](#) du Groupe doit donc être suivie afin de permettre de relever les défis régionaux en matière d'eau et d'étendre les contributions du Groupe à la durabilité.
5. Réduire l'**Empreinte environnementale** en atténuant les impacts environnementaux liés à la pollution du sol, de l'air et de l'eau ou aux déchets produits, en réduisant la consommation de ressources naturelles et d'énergie, et en éliminant et en remplaçant les substances dangereuses.
6. Développer des technologies innovantes pour accroître l'efficacité et réduire les émissions afin de lutter contre le changement climatique, d'où la [Politique en matière de climat](#) du Groupe qui doit être suivie pour soutenir les infrastructures, les industries et les systèmes énergétiques à bilan carbone nul et résilients face au changement climatique.
7. Promouvoir l'**Économie circulaire** et les initiatives de modèles commerciaux circulaires, en vue de minimiser l'épuisement des ressources et la production de déchets, en traçant les déchets produits et en augmentant leur récupération, en collaborant avec nos partenaires pour innover et avoir des chaînes d'approvisionnement en boucle fermée.
8. Rendre compte de manière transparente de la **Performance environnementale du Groupe** aux différentes parties prenantes, en publiant des rapports de durabilité, en participant à des indices de durabilité, en consultant et en s'engageant auprès des parties prenantes locales et en annonçant des initiatives environnementales sur de multiples plateformes médiatiques.
9. Encourager une culture respectueuse de l'environnement dans l'ensemble du Groupe en **sensibilisant les employés** aux questions environnementales et en félicitant les équipes qui obtiennent des résultats en matière d'environnement et d'innovation.
10. Promouvoir des pratiques environnementales durables tout au long de la **chaîne de valeur** en impliquant les fournisseurs, les entrepreneurs, les partenaires et les clients dans le parcours d'excellence environnementale du Groupe et en utilisant des critères de qualification pour sélectionner les fournisseurs sur la base de leurs performances environnementales, par exemple en visant l'achat de matériaux et de produits verts lorsque cela est possible.
11. Garantir le respect des obligations légales et des engagements volontaires, et résoudre les cas de non-conformité.

## **Responsabilités**

Tous les employés d'Elsewedy sont censés jouer leur rôle en soutenant cette politique et sa mise en œuvre efficace.

Cette politique est soumise à une révision annuelle par le Conseil d'administration, compte tenu du développement rapide de la science, des connaissances, des cadres, des technologies et des méthodologies sur les questions de l'eau, ainsi que des risques régionaux et mondiaux pertinents liés à l'eau.